



LE CHOLONGEARD



N° 5 - Juin 2010

JOURNÉE CITOYENNE



Nous aimons notre village et la qualité de vie qu'il nous procure, pour que celle-ci s'améliore encore, vous êtes invités à participer à une journée citoyenne le samedi 12 juin à 13h30. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer dans la bonne humeur à cet après-midi de labeur. Vous pouvez venir munis de votre seul courage ou avec vos pelles, pioches, débroussailluses, tronçonneuses... Pour clôturer cette

journée dans la convivialité, un apéritif sera offert à tous les participants dans la cour de l'école.

COMPOSTAGE

Comme nous vous le présentions l'an dernier dans le Cholongeard n°2, juin est la période idéale pour démarrer le compost de jardin. Venez participer à 1h30 d'animation pour comprendre et maîtriser les paramètres d'un bon processus de compostage.

Rendez-vous samedi 26 juin à 10H30, devant l'église

Renseignements: Trièves Compostage à Mens au 04 76 34 74 85.

LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU ... À CHOLONGE



Depuis plus d'un an, la compagnie Athem sillonne triomphalement les routes pour présenter cette pièce, toujours d'actualité, qui aborde les questions de l'amour et de la guerre, les pulsions de vie et de mort dans un texte brillant, mêlant la poésie et un humour cinglant emplis de dérision. Le 2 juillet, ils viendront accoster à Cholonge, guidés par un François Sage au mieux de sa forme

qui saura, toutes voiles dehors, nous emmener dans son sillage.

L'ASL propose de précéder la pièce d'un repas estival (dessert et repas après le spectacle), pour ceux qui le désirent (uniquement sur réservation : 04 76 30 87 96 ou 06 43 96 88 98).



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Le Grand Serre n'est pas l'œuvre de nos ancêtres, ni la nôtre. Il en est de même pour notre lac. Toutefois, si aujourd'hui nous vivons dans un cadre particulièrement agréable fait de paysages verdoyants, c'est bien parce que nos agriculteurs les ont entretenus et continuent de le faire. L'occasion nous est donnée de les aider lors de la prochaine journée citoyenne (page 4). Alors, profitons des beaux jours où nous vivons plus à l'extérieur et souscrivons aux moments plus intenses que nous pouvons passer ensemble.

Cholonge a eu une connotation sportive au printemps avec la Verticale du Grand Serre et le rallye de la Matheysine. Juillet sera le mois de la culture avec du théâtre, de la musique et du cinéma. Le mois d'août sera festif avec le week-end du 15 août et ses animations.

Nous avons pu constater une forte participation des Cholongeards aux événements sportifs (neuf Cholongeards sur la ligne de départ de la Verticale du Grand Serre). Nous espérons que notre village connaîtra la même dynamique cet été.

L'équipe municipale

Si vous avez des idées, des photos, des articles, ... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr

Vous avez une jolie vision de Cholonge que vous désirez partager. Envoyez-la nous, elle pourrait devenir le bandeau du prochain numéro. Une seule contrainte : ce doit être un panorama de Cholonge au printemps. Abonnement cadeau d'un an au



CHOLONGE EN IMAGES

Le vainqueur



Verticale du Grand Serre 29/05/2010



Le premier Cholongeard, bravo Jérôme !



Hey François... t'es à contre-courant !



Le départ vers l'alpage...



Rallye de la Matheysine 05/06/2010



Fête des voisins aux Josserands 28/05/2010



LES « ACTIVITÉS »

- 27 juin : Vide grenier (Place de l'aigle)
- 2 juillet : Théâtre - La guerre de Troie n'aura pas lieu (Cour de l'école)
- 17 juillet : Concert et cinéma de plein air (Plage centre nautique)
- 13 août : Chœur des Ecrans (Eglise)
- 14 août : Bal
- 15 août : Repas sur inscription (04 76 30 88 40 / 06 43 96 88 98) et thé dansant (Cour de l'école)

Vide grenier :

Le vide grenier est organisé par l'AVSL. Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez contacter Claudine par mail (francois.guerin340@orange.fr) et par téléphone (06 63 29 22 16) ou Nicolas au 06 85 09 12 52.

Cinéma concert :

Après la régates hebdomadaire au CNC, vous pourrez assister à un concert du groupe SOFT suivi d'une projection en plein air du film « Good mornig England ». Vous pourrez à

cette occasion, vous restaurer au club nautique.



BUDGET 2010

Notre commune a connu ces dernières années de nombreux travaux qui ont permis d'améliorer notre cadre de vie, et ce malgré des aides de plus en plus réduites de nos différents partenaires (état, région, département).

Cette situation nous amène à marquer une pause en 2010 dans la réalisation de nouveaux projets tout en augmentant sensiblement nos impôts pour pallier à ces déficiences.

En effet, nous bénéficions d'un des taux d'imposition les plus faibles du département. Or, la politique de subvention actuelle favorise les communes faisant des efforts au niveau fiscal. L'augmentation de l'imposition devrait nous permettre de pouvoir continuer à prétendre à ces aides indispensables à une commune rurale telle que la nôtre.

Cet entracte dans nos investissements nous permettra de continuer dans les prochaines années la rénovation de notre village, et de mener à bien les travaux indispensables au maintien de la qualité de vie dans notre village (école, ...) tout en gardant un budget sain et équilibré.

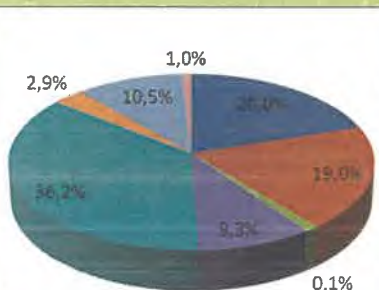
Budgets annexes :

- CCAS : 1500 €
- Eau et assainissement :
 - Exploitation : 39 881,33 €
 - Investissement : 16 359,05 €

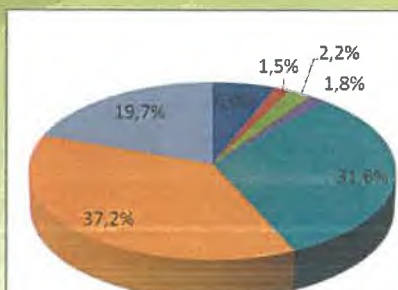
Fonctionnement

Dépenses : 228 488,99 €

Recettes : 228 488,99 €



- charges à caractères générales
- charges de personnel
- atténuations de produits
- virement à la section d'investissement
- autres charges gestion courante
- charges financières
- charges exceptionnelles
- opérations d'ordre

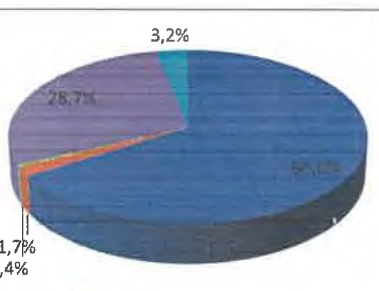


- Excédant reporté
- Atténuation de charges
- Opérations d'ordre
- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante

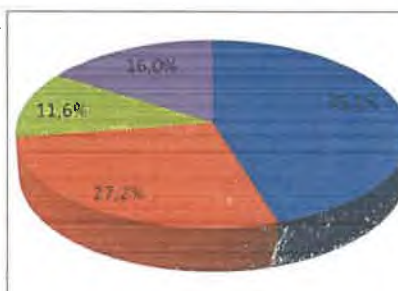
Investissements

Dépenses : 91 108,28 €

Recettes : 91 108,28 €



- réhabilitation presbytère
- achat terrain
- Plan local d'urbanisme
- divers
- travaux patrimoniaux



- Divers (FCTVA, TLE, ...)
- Etat
- Région
- Département

HISTOIRE D'EAU

Le département a mené une étude sur le prix de l'eau potable en Isère qui a fait apparaître une grande disparité du prix de l'eau dans le département. Ce prix est par ailleurs bien inférieur à la moyenne Rhône / Méditerranée / Corse. Par conséquent, le Conseil Général a modifié les critères d'attribution des aides aux communes.

Jusqu'à présent, les subventions étaient calculées suivant la taille de la commune et son indice de richesse. Nous pouvions alors prétendre à 60% de subventions du Conseil Général.

A partir de cette année, l'aide sera en fonction du prix payé par l'usager sur une base de 120 m3.

Tarif de l'eau :

Prix HT / m3	<0,70 €	De 0,70 € à 1,60 €	>1,60 €
Taux d'aide	0%	15 %	30 %

Tarif de l'assainissement :

Prix HT / m3	<0,50 €	De 0,50 € à 1,30 €	>1,30 €
Taux d'aide	0%	15 %	30 %

Pour pouvoir prétendre au taux d'aide minimum en cas de travaux sur notre réseau, nous avons dû augmenter le tarif du m3 d'eau pour arriver à un prix de 0,703 € / m3 pour les 120 premiers m3 consommés. La nouvelle grille tarifaire du prix de l'eau potable est la suivante :

- Prime fixe 35,20 € (base 120 m3)
- 0 à 120 m3 : 0,41 €/m3 (soit 0,703 €/m3 base 120 m3)
- 121 à 300 m3 : 0,20 €/m3
- >300m3 : 0,12 €/m3

Afin d'alléger votre facture d'eau, nous vous invitons à installer un compteur de jardin qui vous permettra de ne pas payer l'assainissement sur le volume consommé pour votre arrosage.

CÔTE DE LAFFREY :



Depuis fin mars et pour la 1ère fois...cette année la côte de Laffrey connaît des travaux en vue d'élargir la voie montante au niveau du portique. Ils ont pour but de permettre le passage de transports exceptionnels et d'éviter le blocage de la circulation en cas de panne d'un véhicule montant (surchauffe d'un car en 2009 par exemple). Il n'y aura donc pas deux voies montantes, mais seulement une bande permettant le stationnement d'un véhicule en panne.

Pendant la durée des travaux, comme nous avons pu le constater, la condamnation de la voie montante a entraîné le basculement de celle-ci sur la voie descendante, qui se trouve déviée sur l'aire de contrôle. La circulation devrait être rétablie prochainement, mais avec une réduction des voies, et ponctuellement des neutralisations.

Les travaux devraient être terminés normalement le 8 juillet pour le passage du tour de France, en attendant les prochains qui, rassurons-nous, ne sauraient tarder...

TRAVAUX : LE RETOUR ...

Un carrefour giratoire est en cours de réalisation à l'entrée nord de La Mure. Il devrait permettre d'améliorer la sécurité et de valoriser l'arrivée sur La Mure par un aménagement paysager. Dans un premier temps, qui devrait se terminer en juillet, nous assistons à l'élaboration de ce giratoire entre la RN 85, La RD 115c et deux voies communales.

La deuxième phase verra l'aménagement paysager entre ce rond-point et l'entrée de la Ville. Pendant la durée des travaux, la circulation sur la RN85 devrait être maintenue. Cependant, ponctuellement, des itinéraires de déviation sur la RD529 (Grenoble-Gap) ou la RD115c et RD114d (Gap-Grenoble) pourront lui être substitués.



LE SIRPL RECRUTE POUR L'ÉCOLE DE CHOLONGE

Le SIRPL recrute, pour l'école de CHOLONGE, un CDD pour assurer l'entretien de l'école et l'encadrement pédestre.

Le poste en CDD à temps partiel (12h hebdomadaires). Le ménage peut s'effectuer en soirée ou le matin avant 8h. L'accompagnement des enfants est réparti sur la journée. Il s'agit de les encadrer à pied de l'école jusqu'à l'arrêt du car et vice-versa 4 fois par jour : 8h15-11h20-13h10 et

L'agent disposera de toutes les vacances scolaires.

Début du contrat : 2 septembre 2010

Envoyez vos CV à
Madame La Présidente du SIRPL - Mairie de Cholonge
38220 CHOLONGE ou mairie.cholonge@cegetel.net

30 MILLIONS D'AMIS

Nous avons constaté une recrudescence de chiens et de chats errants. Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux que légalement ils doivent rester sous la surveillance effective de leur maître (visuelle et vocale). En cas de non respect de ces règles, le maire pourra ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et muselés. Les animaux saisis sur le territoire de la commune seront conduits à la fourrière où ils seront pendant les délais légaux (article L211-25 et L211-26)



DÉCHETS

Nous vous rappelons que les déchets électroménagers, informatiques, ainsi que les plastiques agricoles ne doivent pas être mis dans la benne du bourg mais déposés directement à la déchetterie de la Mure.

Ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et samedi 8h00-12h00 / 14h00-17h00.
- Mercredi 14h00-17h00.
- Vendredi 8h00-12h00.

AUTOSTOP SOLIDAIRE

Drac Nature lance un mode innovant de transport solidaire. Il s'agit d'utiliser les véhicules en circulation sur le territoire pour faciliter la mobilité de tous dans les zones peu desservies par les transports collectifs.

En outre, ce nouveau type de déplacements permettra de limiter notre impact écologique tout en réduisant nos dépenses.

Pour plus d'information, prenez contact avec l'association au 04 76 81 34 76 ou envoyez un mail à cvalence.dn@gmail.com ou via le blog <http://dracnature.canalblog.com/>.